
Synthèse sur les Registres d'un texte (Première partie)

Le registre ou la tonalité d'un texte correspond à l'effet que produit ce texte sur le lecteur.

Le registre d'un texte n'est pas propre à son genre. Il n'y a pas que les comédies qui sont comiques, que les tragédies qui soient tragiques, que les épopées qui soient épiques... Un extrait de roman peut être épique, ou comique, ou tragique, etc.

Le registre se définit par :

- a) un effet visé,
- b) un genre premier dont il est issu (le registre comique est issu du genre premier de la comédie),
- c) des thèmes qui lui sont propres (la mort est un thème très présent dans le registre pathétique),
- d) des procédés de style spécifiques.

Les registres traversent les mouvements littéraires (le registre lyrique par exemple n'est pas propre au mouvement littéraire du romantisme).

1. **Le registre comique** : Le comique est par excellence le registre de la comédie théâtrale et de la farce, mais il se rencontre aussi dans d'autres genres. Il vise à provoquer le rire. Il comprend différents degrés.

Les formes du comique :

- **L'ironie** : consiste à exprimer le contraire de ce que l'on veut exprimer.
- **Le burlesque** : il prend sa source dans une situation sérieuse, concernant des personnes de haut rang, décrite de manière triviale, familière (dans le cas inverse, on parle d'**héroï-comique**).
- **La parodie** : elle imite un genre, un style ou une œuvre pour s'en moquer.
- **La satire** : elle critique, en se moquant, les défauts d'une personne ou d'un groupe de personnes pour les dénoncer, afin de les corriger.
- **L'humour** : permet de plaisanter à partir d'une réalité sérieuse. L'autodérision est une forme d'humour appliquée à soi-même.
- **L'absurde** s'exprime par une attitude ou une parole qui crée un effet de non-sens pour dénoncer l'absurdité de la condition humaine.

Les fonctions du comique : Selon qu'il est grossier, subtil, léger ou sérieux, le registre comique assume des fonctions diverses : il peut divertir, **dénoncer** ou **pousser à la réflexion**.

2. **Le registre épique** : Le registre épique emprunte ses caractéristiques au genre de l'épopée, poème antique et médiéval visant à susciter **l'admiration** et **l'effroi** devant les exploits du héros.

- **Le héros épique** : Élu par les dieux pour représenter les autres hommes, il a des qualités morales et physiques exceptionnelles pour surmonter les épreuves. Il est parfois vu comme un sauveur.

Ex.1 : « ils avaient vaincu toute la terre » Victor Hugo, *Les Châtiments*.

Ex.2 : « Tout fuit », « chacun cherche un asile »/ « Hippolyte lui seul » Racine, *Phèdre*

- **Le combat épique** : Dans un contexte souvent guerrier, le héros doit lutter contre les forces naturelles, des monstres, des ennemis humains qui incarnent le mal face au bien.

3. **Le registre pathétique** : Il suscite la compassion du spectateur ou du lecteur en jouant sur sa sensibilité et ses émotions.

Caractéristiques :

- **La situation** : elle est douloureuse mais les obstacles rencontrés sont évitables.
- **Le héros** : il est proche du lecteur, qui s'identifie à lui et le plaint.
- **Les formes de la douleur** : ce sont des lamentations, les champs lexicaux de la plainte et des phrases exclamatives, principalement.

4. **Le registre tragique** : Il est lié au genre théâtral de la tragédie, mais on le trouve dans d'autres genres. Il suscite **terreur** et **pitié** chez le lecteur ou le spectateur.

Caractéristiques :

La situation tragique : Elle est sans issue. Une force supérieure exerce une force qui écrase le héros (le destin, la fatalité, la société, les passions, l'hérédité...).

Le héros tragique : Il lutte contre la fatalité et suscite l'admiration. Il est lucide sur la condition humaine et accepte la mort ou la souffrance.

Les formes particulières de la douleur : ce sont des imprécations, des supplications au ciel, des phrases interrompues par l'émotion, des figures de style exprimant l'écrasement, l'impasse, le déchirement.

5. **Le registre didactique** : L'auteur cherche à instruire, à faire réfléchir. Son but est de transmettre un enseignement moral, philosophique ou politique. Il est très présent dans les apologues comme les fables ou les contes philosophiques. La satire est parfois un moyen de faire réfléchir le lecteur.

6. **Le registre lyrique** :

Définition : Le lyrisme se manifeste par l'expression des sentiments personnels, heureux ou malheureux.

La musicalité lyrique :

Le mot « lyrique », dérivé de « lyre », a conservé l'idée de musicalité dans l'expression « art lyrique », qui désigne l'opéra.

L'expression du Moi :

Le registre lyrique accorde une place importante au locuteur, à ses émotions et à son expérience personnelle. La première personne est omniprésente et s'adresse souvent à un destinataire : le double du je, l'être aimé, le lecteur ou une entité universelle (Dieu, la nature, le temps, etc.)

Ex.: « Demain, dès l'aube, à l'heure où blanchit la campagne / Je partirai. Vois-tu, je sais que tu m'attends. »
Victor Hugo, *Les Contemplations*, 1856.

L'expression des sentiments :

L'intensité des émotions peut être suggérée par divers procédés : le champ lexical des sentiments (de la joie à la souffrance), les interjections lyriques (« Hélas ! », « Las ! », « Oh ! », etc.), la ponctuation expressive et les figures d'insistance (hyperbole, anaphore, gradation, etc.).

Ex. « Levez-vous vite, orages désirés qui devez emporter René dans les espaces d'une autre vie ! » Ainsi disant, je marchais à grands pas, le visage enflammé, le vent sifflant dans ma chevelure, ne sentant ni pluie, ni frimas, enchanté, tourmenté, et comme possédé par le démon de mon cœur. » François-René De CHATEAUBRIAND, *René*, 1802.

Les thèmes lyriques :

Thèmes personnels :

Les mêmes thèmes reviennent fréquemment. Il s'agit de ceux qui touchent la vie personnelle : l'amour, la solitude, le temps qui passe, la nature, la foi, le pays natal, etc.

Thèmes universels :

Pourtant, le registre lyrique ne se réduit pas à un témoignage intime, il prend souvent une dimension universelle et philosophique. Ainsi, il devient révélateur des sentiments de l'homme en général.

Ex.« Je reste là, perdu dans l'horizon lointain,/Et songe que l'Espace est sans borne, sans borne,/Et que le Temps n'aura
jamais... jamais de fin. »
Jules Laforgue, *Derniers vers*, 1890.

7. LE REGISTRE ÉLÉGIAQUE

Définition : Le registre élégiaque ne s'applique qu'à l'expression de la plainte et du regret.

L'élégie est d'abord une forme poétique antique. C'est à l'époque romaine que les sentiments de tristesse et de mélancolie s'appliquent à l'élégie de manière plus systématique.

Les thèmes élégiaques :

La mort, la souffrance amoureuse, l'abandon, la solitude en sont les thèmes principaux.

8. Le REGISTRE FANTASTIQUE

Définition : Le registre fantastique a pour but de créer une atmosphère angoissante dans laquelle le lecteur doute de la véracité de phénomènes qui semblent surnaturels.

Procédés utilisés :

- La description d'un cadre inquiétant.
- Les champs lexicaux de la peur et de l'étrange.
- Des modalisateurs exprimant le doute.
- Des phrases interrogatives ou exclamatives.
- Des personnifications, des métaphores, des comparaisons.